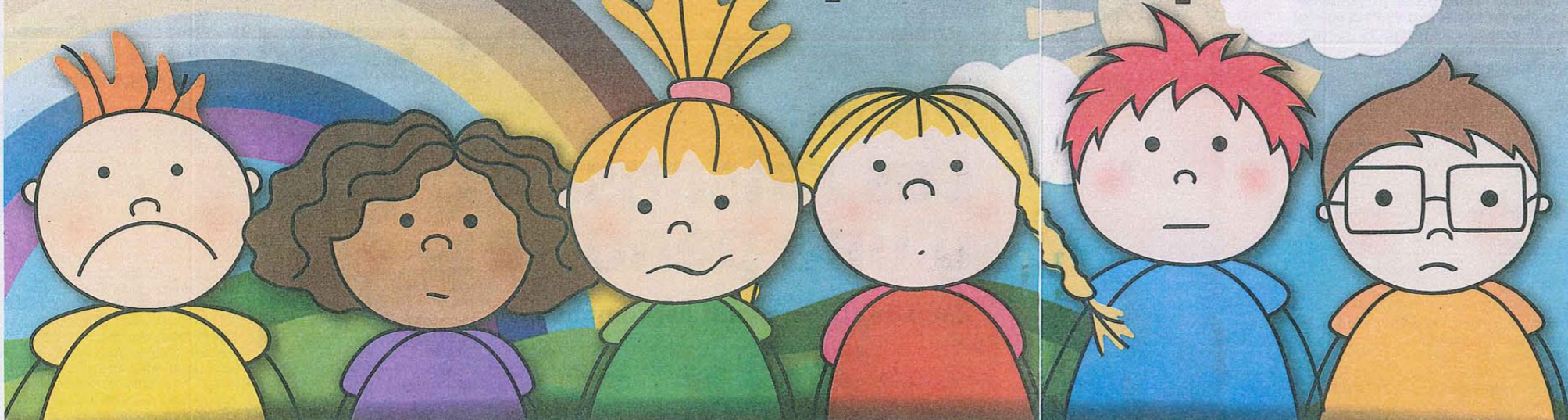


Pénurie de crèches: qu'est-ce qui cloche ?



Les garderies de la région affichent presque toutes complet. Résultat: certains parents se voient contraints de réduire, voire même de suspendre leur activité professionnelle avant de trouver une solution de garde. Shutterstock/MR

PETITE ENFANCE

Malgré les progrès effectués en matière d'accueil préscolaire, de nombreux parents peinent encore à trouver une place en garderie publique pour leur enfant. Il en manquait 1300 en 2012 dans le canton de Vaud, avec un délai d'attente pouvant atteindre 2 ans. Entre mutations sociologiques, manque de surfaces disponibles, normes d'encadrement strictes, coûts de fonctionnement exorbitants, voire même crainte pour les autorités de créer un besoin, les raisons de cette pénurie sont multiples. Etat des lieux entre Lausanne et Monthey, où la demande a connu une explosion sans précédent au cours des 20 dernières années.

Clémentine Prodollet



« **A**ucun parent ne devrait se retrouver dans l'angoisse de devoir travailler sans disposer de solution de garde pour son enfant. » Les mots sont ceux de Patricia de Meyer, cheffe de l'Office vaudois d'accueil de jour des enfants (OAJE). Des propos éloquentes qui cachent une réalité plus complexe. Malgré les efforts consentis au cours des dernières années, la région manque encore cruellement de places d'accueil publiques pour les tout-petits, de 0 à 4 ans (voir chiffres détaillés par commune en page 4). Selon une enquête mandatée par la Fondation vaudoise pour l'accueil de jour des enfants (FAJE) en 2012, quelque 1300 places supplémentaires seraient nécessaires pour répondre aux besoins des parents. Seule exception, le Valais, où les crèches poussent par centaine depuis 2001 et l'adoption d'une nouvelle loi demandant à chaque commune de créer autant de berceaux qu'il y a de demandes.

Aucune injonction de ce type en terres vaudoises, où les délais d'attente pour une place en crèche s'étirent jusqu'à 2 ans selon la localité, le degré de priorité, les jours recherchés et l'âge de l'enfant. Conséquence: certains parents, désabusés, se voient contraints de réduire, voire même de cesser leur activité professionnelle pour un temps. Une situation qui préoccupe le Conseil d'Etat, qui s'est fixé comme objectif de faire passer le taux de couverture - nombre de places d'accueil pour 100 enfants - à 25% en 2017, contre 21,8% en 2013. En attendant, les communes tentent, tant bien que mal, de gérer le flux

de demandes, qui ont presque doublé au cours des deux dernières décennies. « Les parents ne sont jamais laissés à eux-mêmes, assure Antoinette Siffert, municipale PLR à St-Légier. Nous essayons toujours de leur proposer des solutions provisoires pour qu'ils n'aient pas à choisir entre travail et famille. Parfois, il suffit juste de changer de jour pour obtenir une place. » Et quand ce n'est pas possible, les parents tentent de se débrouiller comme ils le peuvent en recourant à d'autres modes de garde (mamans de jour agréées, grands-parents, nounous, crèches privées).

Des gouffres financiers?

Mais comment expliquer qu'aujourd'hui encore, des centaines de jeunes foyers se retrouvent sur le carreau? Premier frein, les frais de fonctionnement des crèches, qui oscillent entre 28'000 et 32'000 frs par enfant et par année, selon les régions. Des dépenses qui pèsent lourd dans le ménage communal, au point que certaines collectivités se retrouvent à la traîne, comme Blonay et St-Légier, qui présentent le taux de places par enfant le plus faible du canton, avec environ 4%. Une situation qui devrait s'améliorer avec la création annoncée d'une quarantaine de places d'ici à 2016. Le coût est aussi au centre des préoccupations à Oron, où le montant annuel de l'accueil préscolaire est passé de 20 à 77 frs par habitant en cinq ans. « Nous

devons veiller à ce que ce chiffre cesse de prendre l'ascenseur, sans quoi la santé financière de notre commune serait menacée », observe Gérald Wist, municipal. Un alarmisme nuancé par la cheffe de l'OAJE, Patricia de Meyer. « Des études montrent que plus le nombre de structures d'accueil augmente, plus les femmes élèvent leur taux de travail. Les réseaux d'accueil génèrent ainsi des revenus qui profitent à l'ensemble de la société en permettant aux deux parents de poursuivre une activité lucrative. Une analyse que partage Annick Vuarnoz, municipale socialiste à Vevey: « Les crèches ne sont pas des gouffres financiers. C'est leur absence qui coûte cher. »

« Nous devons veiller à ne pas offrir plus de crèches que nécessaire pour éviter de créer de nouveaux besoins et faire exploser les coûts. »

I. Rime municipale PLR, Aigle

L'offre appelle la demande

Mais les coûts d'exploitation ne sont pas les seuls responsables de la pénurie qui sévit depuis plusieurs années. Les crèches doivent également satisfaire à de nombreuses normes d'encadrement, pouvant freiner voire parfois empêcher leur développement. A commencer par le degré de formation du personnel, constitué à 80% d'éducatrices qualifiées. S'ajoutent des exigences concernant l'agencement des pièces - luminosité, aération, sécurité - et le matériel - adaptation des sanitaires et objets courants à l'âge des enfants - entre autres. Des conditions qu'il n'est pas toujours aisé de réunir au vu des locaux et de la main d'œuvre disponibles.

Pourtant, la volonté politique est là. « Dès qu'une parcelle se libère ou qu'un projet immobilier est en cours, nous évaluons la possibilité d'y implanter une garderie. Mais cela ne suffit pas toujours », note Daniel Margot, municipal Vert à Pully. « On ne crée pas une garderie du jour au lendemain, confirme son confrère Gilles Borgeaud, à Monthey (Gauche plurielle). Il faut souvent compter sept à huit ans pour concrétiser un projet, quand il ne rencontre pas d'obstacles majeurs. » D'où un difficile rattrapage entre l'offre et la demande. Autre constat, plus délicat: l'offre appelle la demande. « L'engagement pour les structures collectives est tel que de plus en plus de parents souhaitent obtenir une place en crèche, relève Isabelle Rime, municipale PLR à Aigle. Mais nous devons veiller à ne

pas offrir plus de crèches que nécessaire pour éviter de créer de nouveaux besoins et faire exploser les coûts. » Même son de cloche du côté de Daniel Margot, à Pully, qui est catégorique: « Il est de notre devoir de fournir ce type de prestations aux couples qui n'ont pas d'autre choix que de travailler. Mais il n'est pas question de laisser les crèches se remplir pour le seul confort des parents. »

Des propos qui ne manquent pas de faire réagir Lynn Mackenzie Oth, secrétaire générale de la Fondation vaudoise pour l'accueil de jour des enfants (FAJE): « La demande augmente parce que le canton connaît d'importants changements sociodémographiques. Aujourd'hui les femmes représentent 50% des personnes qualifiées. Pour elles, comme pour leur conjoint, il paraît évident d'exercer le métier pour lequel elles se sont formées. Les structures de garde publiques sont là pour leur permettre de concilier travail et famille. Pas uniquement pour offrir une aide sociale. »

Voir chiffres par communes en page 4

30'000 frs

Coût annuel moyen d'un enfant en crèche entre Lausanne et Monthey.

> Pierre Jeanneret: Des lieux de garde devenus lieux de vie

L'historien de Grandvaux vient de signer un livre retraçant les 37 ans de la garderie autogérée La Gardoche à Lausanne, devenue publique en 2013 sous le nom de La Sallaz. Basé sur d'abondantes archives et témoignages, l'ouvrage jette un éclairage inédit sur l'histoire sociale et politique des Centres de vie enfantine dans la capitale vaudoise.

Pierre Jeanneret, dans quel contexte les crèches sont-elles nées?

► Les garderies sont apparues lors de la révolution industrielle quand les mères des classes populaires se trouvaient dans l'obligation de travailler hors du foyer familial pour subvenir aux besoins du ménage. Quand le recours aux grands-parents n'était pas possible, les enfants étaient confiés à des nourrices souvent trop négligentes. Les garderies sont donc nées sous l'égide des milieux bourgeois pour préserver la santé des nourrissons et permettre de maintenir les femmes dans les usines. Il n'existait alors que trois ou quatre institutions privées à Lausanne. C'est la Municipalité socialo-populiste de 1946-49 qui va donner la première impulsion à une véritable politique communale en matière d'accueil préscolaire. Un combat qui était alors peu porteur électoralement.

Pour quelles raisons?

► A l'époque, il existait beaucoup de préjugés à l'égard des crèches, qualifiées de « dépotoirs pour femmes paresseuses ». Il était largement admis que la place de la femme était auprès de son mari et de ses enfants. Des travaux d'un médecin américain mettaient également en avant les dangers que couraient les bambins en garderie, foyer de contagion et d'infection. Des travaux pointaient aussi la notion de carence affective que ressentirait l'enfant placé dans une structure collective et privé des soins maternels. Autant de théories qui pérennisaient la perception des crèches comme un mal nécessaire, en particulier chez les partis de droite. Il faudra au moins deux décennies pour inverser cette tendance.

Qu'est-ce qui a changé depuis?

► Dès les années 50, les garderies municipales se sont dévelop-

pées régulièrement à Lausanne pour répondre aux besoins des mères ouvrières. L'accès à ce type de prestations était donc réservé aux « cas sociaux » comme on les nommait à l'époque. Si la priorité continue d'être donnée aux enfants dont les parents travaillent, la notion de développement personnel de l'enfant gagne en importance à partir des années 80, sous l'influence notamment des fondateurs de structures alternatives comme La Gardoche, mettant en avant une nouvelle vision de l'éducation. Une évolution s'opère également dans le sens de la professionnalisation des personnels.

Qu'en est-il aujourd'hui?

► Il ne s'agit plus seulement de garder les petits mais de créer un lieu de vie, d'intégration et de socialisation, qui respecte la liberté et l'individualité des enfants. De même, les parents qui placent leur enfant ne le font plus toujours par obligation matérielle mais aussi par choix. Les crèches font l'objet d'un relatif consensus politique, la plupart des élus étant convaincus de leur nécessité sociale.



Pierre Jeanneret est l'auteur de nombreux livres d'histoire politique et sociale. C. Prodollet